



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 61804

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement de l'informatique (et pas uniquement de la programmation). Le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) intitulé « Faire connaître et partager les cultures scientifique, technique et industrielle : un impératif » recommande d'une part, une initiation à l'informatique mêlant activités sur ordinateur et activités de compréhension dans l'enseignement primaire ; et d'autre part de rendre obligatoire l'enseignement de l'informatique en classes de seconde, première et terminale, sans exclure d'en faire une option de spécialité plus approfondie en terminale. Il souhaite connaître les suites qu'il entend donner à ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61804

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6359

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)